

Quand les instructions ministérielles recommandent la pédagogie FREINET

C. Freinet

Au cours de la longue histoire de notre mouvement nous avons eu, à diverses reprises à faire le point de notre place dans le complexe pédagogique, syndical, administratif, social, philosophique et politique de l'heure. Evidemment, si les principes et les données restent les mêmes à travers les ans, les détails de l'évolution varient avec les contingences actuellement si mobiles du milieu.

Où en sommes-nous aujourd'hui, et quelles sont les dominantes de la situation ?

— Nous avons connu ces temps-ci, une certaine officialisation dont nous examinerons les conséquences dans le cadre de nos relations avec le SNI.

— Le problème de nos relations avec les instituteurs catholiques a été évoqué récemment dans notre mouvement, et la discussion en a été amorcée dans *Techniques de Vie*. Nous essaierons d'en préciser les incidences.

— Et ces discussions nous amèneront tout naturellement à définir le sort que nous voulons et pouvons faire à notre récent Manifeste de l'Ecole Moderne. La présentation que nous allons faire de ces diverses questions a été préparée certes par nos discussions aux journées de Vence et par les controverses qui continuent dans *Techniques de Vie*, revue culturelle servie exclusivement aux responsables et aux travailleurs et qui remplace cette année la *Chronique de l'ICEM*. Nous ne prétendons pas apporter hâtivement une solution définitive. La discussion continue.

J'ajoute que la présente mise au point reste pour l'instant sous ma propre responsabilité. Je ne veux pas engager le mouvement sur des questions importantes où aucune décision officielle n'est encore intervenue. Nous publierons bien volontiers les observations des camarades qui ne sont pas d'accord.

Les récentes circulaires ministérielles recommandent officiellement, sans les nommer, notre pédagogie et nos techniques.

On sait que les circulaires officielles pour les classes de transition et les classes de perfectionnement recommandent formellement notre pédagogie et nos techniques et que, au même moment, notre Ecole Freinet est reconnue comme école expérimentale. Ce sont là deux événements d'importance dont certains ne manqueront pas de se prévaloir pour accentuer leur opposition inconditionnelle à notre mouvement. Nous devons en parler sans ambage.

Le but de tous nos efforts depuis quarante ans a été d'expérimenter de nouvelles techniques de travail dans l'espoir qu'elles pourraient un jour être adoptées par la masse des écoles et des maîtres. Ce n'est pas au moment où l'administration reconnaît la valeur de ces techniques et la nécessité de les recommander, pour commencer, à certaines catégories d'écoles, que nous allons dire : nous n'avons pas voulu cela !

Nous l'avons voulu tous ensemble, et pas seulement nous, les obscurs artisans de l'Ecole Moderne, mais, avec nous, tous les chercheurs dévoués, toutes les organisations dont l'amélioration de la pédagogie populaire est le souci primordial.

C'est le but que nous avons poursuivi avec tant de foi au sein du *Groupe Français d'Education Nouvelle* d'avant-guerre, sous la direction de Wallon et de Langevin, quand nous parcourions la France avec notre regrettée Mlle Flayol, secrétaire du GFEN, pour fonder des groupes départementaux où nous travaillions la main dans la main.

C'est cette action unie qui a inspiré et préparé le projet Langevin-Wallon dont se réclament aujourd'hui tous les laïques et dont les buts étaient les nôtres :

« Les programmes étant fixés pour chaque âge, dit le projet Langevin-Wallon, et selon chaque orientation des enfants, il appartiendra aux méthodes d'en ajuster l'exécution aux capacités de chacun. Les méthodes à utiliser sont les méthodes actives, c'est-à-dire celles qui s'efforcent d'en appeler pour chaque connaissance ou discipline aux initiatives des enfants eux-mêmes. Elles alterneront le travail individuel et le travail par équipes, l'un et l'autre étant susceptibles de mettre en jeu les différentes aptitudes de l'enfant, tantôt en lui faisant affronter avec ses ressources propres les difficultés de l'étude, et tantôt en lui faisant choisir un rôle particulier et une responsabilité personnelle dans l'œuvre collective. Ainsi se révéleront ses capacités intellectuelles et sociales, et la place laissée à la spontanéité fera de l'enseignement reçu un enseignement sur mesure ».

Ce chapitre spécial du projet Langevin-Wallon, il est resté, et il reste notre programme, celui que les Instructions Ministérielles viennent de recommander, parce que nous avons mis au point les outils et les techniques qui en permettront la réalisation dans les classes ; celui qu'on ne peut méconnaître sans trahir, par dogmatisme et parti-pris, la pensée de nos grands maîtres.

Pourquoi boudierions-nous, par principe, ces circulaires qui, nous le croyons, marquent une étape du progrès pédagogique ? Et devons-nous, par principe aussi, douter de la bonne foi des administrateurs qui les ont rédigées ? Conscients de la gravité des problèmes,

ils ont cherché objectivement des solutions efficaces. La Pédagogie Freinet de l'École Moderne s'est révélée à eux, non par des écrits théoriques mais dans les classes mêmes qu'ils ont visitées et dont ils ont apprécié l'effort novateur. Les circulaires qu'ils ont ainsi préparées s'inscrivent heureusement dans la longue série des Instructions Ministérielles qui, depuis 1923 constituent comme un véritable cours de pédagogie progressiste.

Que ces circulaires restent bien souvent lettre morte par suite de l'impossibilité partielle ou totale de l'État à passer de la théorie à la pratique qui y contredirait ? Les auteurs des circulaires sont certainement les premiers à le regretter. Nous aurions tort de leur en faire porter l'exclusive responsabilité. « *C'est à nous*, disait Henri Faure, Président de la Ligue Française de l'Enseignement au Colloque Langevin-Wallon, *c'est à nous qu'il appartient de mériter demain le gouvernement qui fera la réforme de l'enseignement dont nous rêvons* ». Mais il est bon que les responsables de notre enseignement public nous montrent de loin en loin le chemin à suivre, même si, pour des contingences regrettables nous ne sommes que bien rarement en mesure de nous y engager. Nous n'en mesurerons que mieux la trahison des gouvernants qui se refusent à passer des promesses aux actes.

C'est parce que nous connaissons ce décalage permanent entre l'idéal pédagogique et les réalités gouvernementales que nous n'avons pas risqué de pavoiser à l'annonce d'une officialisation qui est pour nous une délicate épreuve. Nous avons manifesté immédiatement nos craintes, celle surtout de voir, faute d'organisation et de fonds, les classes de transition démarrer avec un personnel techniquement in-

capable d'organiser les classes selon les Instructions Ministérielles.

Cette question d'initiation des éducateurs nous a tout de suite préoccupés. Nous avons fait un accord d'amicale collaboration avec les CEMEA pour notre participation aux stages dont ils avaient la charge. Mais les CEMEA rencontrent beaucoup de difficultés pour continuer leur tâche, et nous restons très inquiets sur les solutions qui se dessinent et pour lesquelles les instructeurs désignés risquent fort de ne rien connaître des techniques à enseigner.

Peut-être, si le SNI nous y avait aidés, aurions-nous pu envisager un recyclage rationnel auquel nous aurions apporté tous nos soins. Hélas ! et nous le verrons, le SNI a fait la besogne contraire en dénonçant ces mêmes circulaires ministérielles.

Alors, en attendant, et ce n'est pas la première fois, nous essaierons de réaliser l'irréalisable, sans, ou malgré, ou contre, les pouvoirs publics peu soucieux d'une meilleure formation culturelle, civique et humaine des citoyens de demain.

L'enjeu est pour nous évidemment d'importance. Nous risquons tout simplement d'être les victimes d'une sorte de sabotage, conscient ou non, qui consiste à faire appliquer une pédagogie donnée, par des éducateurs qui ne la connaissent pas, et que, du seul fait de leur formation, sont plutôt enclins à y être opposés.

Les camarades nous signalent en effet que la nomination des instituteurs dans les classes de transition se fait dans certains départements presque d'autorité ; qu'il est des éducateurs qui demandent un poste CT pour des raisons nullement pédagogiques, et que les conditions de locaux et d'effectifs sont parfois totalement incompatibles

avec l'exercice normal de notre pédagogie.

Nous considérons cependant comme un signe encourageant que de nombreux instituteurs et institutrices des CT rendent visite à nos camarades pour leur demander aide et conseil en vue de la conduite de leur nouvelle classe et que la liste des inscrits à notre cours par correspondance aille croissant — ce qui signifie que, dans une proportion très honorable ces éducateurs ont le désir de s'initier et de se perfectionner.

Tout n'est pas perdu, loin de là, même avec l'opposition du SNI. Si nous savons tous faire notre devoir nous surmonterons cette épreuve délicate. Il faut pour cela que fonctionne à plein notre organisation de parrainage qui va mobiliser la masse de nos meilleurs militants. Le succès sera leur œuvre.

Cet espoir ne doit pas nous empêcher :

— de dénoncer dès maintenant le sabotage de fait des circulaires ministérielles, et notamment de celle se rapportant aux classes de transition par :

* le manque de crédits et d'installations ;

* l'insuffisance de la préparation des maîtres.

— de repousser dès maintenant toute responsabilité dans une installation de classes de transition qui a été décidée et opérée sans nous, et dont l'éventuel échec partiel ou total ne saurait en rien influencer sur la valeur de notre pédagogie.

Un mot seulement à propos de l'Ecole Freinet qui devient Ecole expérimentale officielle de l'Institut Coopératif de l'Ecole Moderne.

Depuis dix ans, nous menons campagne tous unis, pour arracher cette décision. Nous nous félicitons du succès enfin obtenu et qui réserve à 100% toute notre liberté et facilite notre travail d'expérimentation au service de l'Ecole. Il va de soi que si une atteinte était portée à cette liberté, nous reprendrions bien vite notre indépendance.

Le SNI se place-t-il
résolument en tête
de la réaction pédagogique ?

Une des raisons, parmi quelques autres, qui devraient inciter les éducateurs à approuver et à soutenir les récentes Instructions Ministérielles, c'est qu'elles s'attaquent à la Bastille des grands trusts de l'édition en disant l'inutilité, sinon les dangers, des manuels scolaires. Certes, la mesure ne concerne pour l'instant qu'un rayon réduit de la clientèle des libraires, mais l'initiative n'en constitue pas moins une brèche qu'on tâchera de colmater et que nous devons consolider et élargir.

Or, qui trouvons-nous à la tête de la campagne réactionnaire contre les I.O. et, par répercussion contre la pédagogie Freinet de l'Ecole Moderne? : le *Syndicat National des Instituteurs* et *Sudel* sa maison d'édition.

Nous lisons en effet dans *L'Ecole Libératrice* du 23 octobre 64, un compte rendu du rapport sur *Sudel* présenté au Bureau National du 8 octobre 64 :

« *Aigueperse*, dit le compte rendu, fait état de difficultés que ne manqueraient pas de créer pour *Sudel* comme pour les maîtres intéressés la mise en place hâtive et la généralisation de méthodes pédagogiques insuffisamment pensées au niveau des classes de transition et de l'enseignement terminal ».

Comment les dirigeants de Sudel et *l'Ecole Libératrice* ne seraient-ils pas surpris de voir ainsi mises en place officiellement des méthodes qu'ils ont eux-mêmes boycotté systématiquement jusqu'à les laisser obstinément ignorer à leurs lecteurs, et qui apparaissent tout à coup, mûries et efficaces, dans un horizon pédagogique insoupçonné? Ce n'est pas *L'Ecole Libératrice* qui pourrait décevant dévoiler aujourd'hui, que ces méthodes, dont on s'abstient de dire le nom, sont expérimentées depuis 40 ans dans des dizaines de milliers de classes et qu'elles ont suscité une littérature solide et abondante que ne peut égaler à ce jour aucune autre méthode pédagogique.

De quel ordre sont donc ces difficultés dont nous porterions ainsi les responsabilités?

C'est essentiellement, nous l'avons dit, la suppression des manuels scolaires, et le fait que Sudel, persuadé de la persistance indéfinie des méthodes traditionnelles n'a prévu aucune édition de remplacement pour les enseignements intéressés. Elle aurait pu avoir notre collection *Bibliothèque de travail*, pour laquelle nous lui avons offert, à diverses reprises la *coédition* et dont nous payons la publicité au coquet tarif de 8 000 F pour les deux pages du dernier numéro de *l'Ecole Libératrice*.

Si le SNI n'avait pas dénoncé l'accord commercial conclu il y a dix ans entre Sudel et la CEL, il pourrait vendre encore : imprimeries, limographes, fichiers auto-correctifs et Suppléments BT. Si *l'Ecole Libératrice* n'avait pas refusé l'an dernier mes articles sur la programmation, elle pourrait être en tête de la pédagogie pour CT avec Boîtes et Bandes enseignantes.

Sudel se croyait assurée en vivant sur le passé, sans se préoccuper de préparer

l'avenir, et quand cet avenir la surprend, *c'est nous qui avons tort*. Incapable de se mettre au pas, elle voudrait nous empêcher d'avancer en tentant un barrage qu'il nous appartient de briser avant qu'elle ait trouvé des soutiens dont elle ne serait pas fière d'avoir le privilège.

Jamais le SNI en effet ne s'était intéressé d'aussi près à la situation et au destin de notre Pédagogie ; et vous comprenez que s'il le fait aujourd'hui, ce n'est pas pour nous servir.

« Sorel, dit le compte rendu, demande si le SNI a des informations sur la liaison qui pourrait exister entre les Techniques Freinet et la formation des maîtres des classes de transition ». Et Allard, vous vous souvenez, Allard qui à Niort parlait avec des trémolos dans la voix des bonnes relations SNI-Ecole Moderne, rassure ses camarades — j'allais dire ses complices — en précisant : « Aucune instruction précise n'a été donnée aux directeurs de stages sur le sens de leur expérimentation ». Ce qui heureusement, n'est pas totalement juste, un certain nombre de stages ayant eu lieu avec la participation de camarades Ecole Moderne, dans un excellent climat de camaraderie et d'efficacité. Mais que pensez-vous d'une organisation syndicale qui, au moment même où nous nous évertuons à faire progresser l'Ecole Laïque que nous pouvons faire bénéficier du travail généreux de quelques dizaines de milliers de ses meilleurs maîtres, invite implicitement l'administration à ne pas nous entendre et à retourner à la tradition dénoncée par les Instructions Ministérielles et dont *l'Ecole Libératrice* sera bientôt le seul défenseur attardé?

Il ne suffit évidemment pas de dénoncer à l'administration l'usage éventuel de nos techniques insuffisamment pensées. Il faudrait bien les remplacer car on

ne pourra pas toujours se contenter de détruire. Alors le SNI improvise vite des semblants de solution, non hâtives comme vous le voyez.

« Marangé, dit le compte rendu, souhaite qu'on se livre à des recherches pédagogiques sans en limiter le champ à une méthode plutôt qu'à une autre ».

A quelle méthode le SNI fera-t-il appel? Ou bien se contentera-t-il de démarquer nos réalisations pour faire croire qu'il a sa méthode à lui longuement expérimentée?

Il y aurait pourtant une solution. C'est Aigueperse qui l'a inventée. « A propos des classes terminales et des classes de transition Aigueperse souhaite qu'on fasse au départ la distinction entre les classes expérimentales et les autres afin de ne pas nuire à l'efficacité d'un enseignement qui est, pour beaucoup d'enfants, le dernier qui leur sera donné avant leur entrée dans la vie ».

Ce qui signifie?... Mais au fait, que signifie cet obscur verbiage? Aigueperse veut-il suggérer à l'administration, pour maintenir la clientèle de Sudel, de ne rendre ses instructions obligatoires que pour un nombre réduit de classes expérimentales, la masse des autres classes pouvant continuer dans les classes de transition cette même pédagogie traditionnelle dont les Instructions ont dénoncé la faillite.

Cette proposition du SNI risque hélas ! d'influencer les réformes pédagogiques en cours et nous voulons dès maintenant démasquer les responsables de ce recul dont l'Ecole Laïque fera les frais.

Pour la première fois des circulaires officielles consacraient la validité de notre grande œuvre coopérative, et, malgré les risques que cette consécration pourrait nous faire courir nous

étions quelque peu fiers de la mission qui nous incombait. Le SNI ne s'en accommode pas et s'élève, directement ou indirectement, contre cette mesure officielle.

Nous défendrons notre œuvre.

Pour rester dans notre rôle de mouvement d'étude pédagogique, nous n'avons jamais voulu nous occuper de questions syndicales qui pourtant nous intéressaient parfois directement. Les choses changent quand le SNI s'en prend à notre pédagogie pour en dénoncer à l'administration quelques incidences qu'il juge dangereuses, à cette administration qui ne nous a jamais été favorable et qui aujourd'hui encore peut, en sabotant elle-même les I.M. nous mener à notre perte.

Au moment où nous faisons cette mise au point, nous recevons un livre qui vient de paraître aux Presses Universitaires de France : le Plan Langevin-Wallon de réforme de l'Enseignement (compte rendu du colloque organisé par le Groupe Français d'Education Nouvelle (1)). Nous y puisons quelques-unes des notions qui situent le destin de l'enseignement populaire laïque et que doit normalement adopter et défendre toute organisation qui se veut laïque et populaire.

Presque tous les orateurs du colloque, où Jeanne Lorton représentait le SNI, ont condamné vigoureusement cette vieille pédagogie dont le SNI se fait aujourd'hui le défenseur, contre les Instructions Ministérielles jugées trop en avant-garde.

C'est Roland Desné, secrétaire du Centre d'Etudes et de Recherches marxistes qui, après avoir condamné les manuels stigmatise « une pédagogie qui

(1) Presses Universitaires de France, Paris.

est apparemment en rupture avec la vie mais qui est en fait une position de repli».

C'est Henri Faure, Président de la Ligue Française de l'Enseignement qui déclare : *« Il faut revoir nos méthodes centenaires, méthodes qui datent des Jésuites ou de Napoléon, en un monde qui évolue de manière trop rapide, méthodes qui sont autoritaires alors que nous voulons donner à nos enfants l'apprentissage de la Liberté ».*

Puis c'est Petite, secrétaire de la section du Calvados de la FEN qui dit au cours du même colloque : *« Justice pour les déficients et les inadaptés, car c'est notre système scolaire qui les a, en partie, sécrétés, autant au moins qu'il les a ignorés ».*

Et dans son rapport d'introduction, G. Mialaret écrit : *« Nous sommes en présence d'une œuvre colossale à réaliser, mais il ne suffit pas de construire des établissements ou d'aligner des programmes : il faut animer l'édifice et surtout modifier un très grand nombre de préjugés, d'attitudes, aller contre des privilèges et renverser des habitudes qui remontent quelquefois au Moyen Age. La tâche n'est pourtant pas actuellement, encore, impossible, mais il faut craindre que notre sous-équipement psychopédagogique n'aboutisse un jour prochain à une situation irréversible et que, malgré nos efforts, nous ne puissions plus faire le rétablissement sans lequel notre enseignement français ne saurait être sauvé. C'est ce cri d'alarme qu'il faut faire entendre partout ».*

Il ne suffit plus de donner du bout des lèvres un accord formel avec le Plan Langevin-Wallon de défense de l'Ecole Laïque.

Notre Ecole Laïque dépérit d'avoir trop de partisans prêts à voter des motions mais qui se refusent à faire l'indispensable travail de redressement pédagogique sans lequel nous ne formerons pas en nos enfants les hommes qui, demain sauront agir en hommes et en démocrates.

Dans son rapport au colloque sur les *Travailleurs et la réforme de l'enseignement*, Henri Krasucki, secrétaire de la CGT dit de la réforme gaulliste : *« Elle correspond à la politique patronale, en France comme à l'échelle du marché commun, qui tend à aligner les systèmes d'enseignement non sur ce qui est plus avancé mais sur les systèmes les plus rétrogrades ».*

Nous ne laisserons pas le SNI s'aligner impunément sur la pire réaction pédagogique au point d'en prendre parfois la tête. Nous ne le laisserons pas davantage compromettre ainsi l'avenir de l'Ecole laïque française.

C. F.

Avez-vous fait connaître

**LE MANIFESTE
DE L'ECOLE MODERNE**
paru dans l'Educateur-Magazine n° 3?